

Les Impératifs de la mise à niveau de la formation professionnelle agricole en milieu rural - Cas du Maroc¹

Introduction:

Avec l'avènement de la mondialisation et la libéralisation des échanges basées sur le principe économique de la compétitivité, la mise à niveau économique, sociale, culturelle, politique et éducationnelle représente aujourd'hui un grand défi pour les pays en voie de développement (PVD) pour accompagner les évolutions scientifiques et technologiques qui s'opèrent actuellement dans la sphère mondiale.

Ces PVD qui connaissent un retard économique important par rapport aux pays développés, ont beaucoup de problèmes structurels, sociaux et de déséquilibres de développement, ne facilitant pas l'épanouissement vers un développement durable. La comparaison de la situation de développement entre le rural et l'urbain en matière d'infrastructures socio-économiques et de base dans les pays africains montre, dans la majorité des cas, un déséquilibre avantageux de l'urbain par rapport au rural. Mais, cette situation devint une source de problèmes sociaux et de démographie galopante pour les villes qui deviennent de plus en plus congestionnées par l'effet de l'exode rural.

Cette situation est d'autant plus alarmante que les populations rurales migrantes vers l'urbain pour la recherche d'un cadre de vie meilleur, ne disposent d'aucune qualification ou compétence les aidant à mieux s'intégrer dans la vie active. De ce fait, la notion du "rural" est stratégique pour mener une politique de mise à niveau adéquate. En effet, dans les PVD, le milieu rural est caractérisé² par :

- une économie rurale uni-sectorielle basée sur le secteur agricole;
- un taux de pauvreté élevé (23,1% dans le milieu rural au Maroc);
- un taux d'analphabétisme élevé (60,5% dans le milieu rural au Maroc);
- une grande partie de population rurale (≥ 10 ans) n'a aucun niveau d'instruction (59,8% dans le milieu rural au Maroc);
- manque de renforcement de capacités;
- manque de compétences locales organisées;
- déficits en infrastructures socio-économiques et services sociaux de base;
- manque d'activités génératrices de revenu durables, d'emploi et de développement du capital humain.

Par ailleurs, le rural et l'agricole sont intimement liés dans le processus de développement de ces pays. L'agriculture occupe la première source de revenu des populations rurales. Au Maroc, presque la moitié de la population vit dans les campagnes. En terme de

¹ M Larbi Toumi - Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes - Rabat – Maroc
- Division de la Coopération – Courriel : toumilar@caramail.com

² -Haut Commissariat au Plan « Recensement général de la population » Septembre 2004

classification des exploitations agricoles, le secteur agricole marocain est composé de 1 431 600 exploitations agricoles pouvant se répartir en 3 catégories³ :

- les petits exploitants (< 5 ha) représentant 24% de la SAU et 70% des exploitations;
- les exploitations moyennes (5 à 50ha) représentant 60% de la SAU et 29% des exploitants;
- les grandes exploitations (> 50 ha) représentant 16% de la SAU et 1% des exploitants.

Compte tenu de la pression démographique sur l'espace et des systèmes de dévolution des exploitations agricoles d'une génération à l'autre, les structures d'exploitations agricoles ont tendance vers la non viabilité⁴, entraînant ainsi le départ définitif ou temporaire d'une partie des membres de la famille qui ne peuvent plus vivre de l'agriculture. Si la grande majorité des très petites exploitations (< 5ha) représentent 70% des exploitations et 24% du foncier paraissent condamnées plus ou moins à court terme, il n'en est pas de même pour la tranche intermédiaire (5 à 50ha). Le devenir de ladite tranche aura un impact considérable sur l'évolution de l'agriculture marocaine.

Par ailleurs, 60% des chefs d'exploitants ont plus de 58 ans et devraient être remplacés dans les prochaines années. Le grand enjeu est de préparer une nouvelle génération d'agriculteurs ou d'exploitants agricoles capables d'adapter la combinaison traditionnelle "Terre-Travail-Capital-Productions" aux évolutions de l'environnement (aléas climatiques, accès au crédits, accès aux intrants et aux équipements, politiques agricoles) de façon à ce qu'ils puissent mettre en place des exploitations viables et capables de dégager un bénéfice suffisant pour permettre à la fois à la famille de vivre décemment et un réinvestissement dans l'exploitation. Un tel processus est générateur d'auto emplois et emplois en amont et en aval.

Le développement du milieu rural passe automatiquement par la mise à niveau du secteur agricole, qui devra aboutir, à terme, à une transformation structurelle tirée par un accroissement des investissements en faveur des sous-secteurs et des spéculations les plus compétitifs. Une telle mise à niveau consiste à imprimer au secteur agricole une dynamique d'évolution harmonieuse et équilibrée qui tient compte des spécificités régionales de l'agriculture et qui valorise au mieux ses potentialités et ses marges de progrès.

Cette dynamique recherchée ne peut être réalisée, entre autres, que par le développement de l'élément humain et la promotion de l'investissement, en tant que facteurs déterminants pour la modernisation du secteur agricole et le montage des projets dans des activités complémentaires ou alternatives à la production agricole dans le milieu rural.

Pour affronter ces multiples défis, le secteur agricole marocain doit et devra former des hommes et femmes en conséquence. Il y a donc besoin d'adaptation du dispositif de formation en place pour à la fois préparer la nouvelle génération d'agriculteurs, des

³ - Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural « Recensement de l'Agriculture », 1996

⁴ -DEBOUVRY P., FAULIAN C., MARAGNANI A. « Atelier de réflexion sur la politique de développement humain dans le milieu rural : de la vision à l'action », DERD. Décembre 2005.

ouvriers agricoles, des professionnels de métiers ruraux, et/ou urbains pour tous ceux qui ne trouveront pas d'insertion professionnelle dans les campagnes.

De nos jours, la formation constitue l'un des principaux axes stratégiques de développement humain. Car c'est un investissement à long terme pour construire de compétences humaines capables de contribuer par leur savoir et savoir-faire au développement de leurs localités et par conséquent le milieu dont ils font partie. L'impact d'une telle politique de développement du capital humain du secteur agricole est étroitement liée à son intégration dans une politique globale de développement du secteur agricole.

Ma modeste expérience, en tant que ex responsable d'un programme national de formation par apprentissage s'adressant à une catégorie très spécifique de la population marocaine, celle des jeunes ruraux, nous a poussé de partager avec vous responsables, professionnels, formateurs, cadres une réflexion sur les impératifs de la mise à niveau de la formation professionnelle agricole en milieu rural, compte tenu de son importance pour le développement rural.

Avant d'entamer avec vous cette réflexion, nous voudrions d'abord vous présenter le plan de cette réflexion qui sera articulée comme suit:

- Clarification sur le concept de mise à niveau: de quelle mise à niveau s'agit-il?
- Présentation du programme national de formation par apprentissage des jeunes ruraux au Maroc : Atouts et Contraintes
- Impératifs de la mise à niveau de la formation professionnelle agricole

I. Mise à niveau : Concept et Méthode

Dans un contexte marqué par la tendance à la libéralisation des marchés et l'option de la majorité des pays en transition pour l'adhésion aux accords d'association pour les zones de libre échange et l'accession à l'OMC, la restructuration et la mise à niveau sont devenus des priorités pour les PVD en vue de promouvoir et rendre compétitif le tissu économique et son environnement.

La mise à niveau⁵ se définit comme un processus continu d'amélioration des performances de toute entreprise souhaitant résorber ses faiblesses et renforcer ses atouts, par une démarche d'anticipation et de remise en cause de ses fonctions.

Elle a un double objectif : la compétitivité en termes de prix, de qualité et d'innovation; mais aussi l'aptitude à suivre et à maîtriser l'évolution des techniques et des marchés.

Dans le domaine de la formation professionnelle en milieu rural, l'insertion professionnelle et sociale est l'objectif primordial de tout dispositif de formation qui se veut être pertinent, efficace, performant, réactif et synergique vis à vis de son environnement socioprofessionnel. En effet, la problématique de l'insertion des jeunes dans la vie active notamment en milieu rural est due essentiellement au contexte de contraintes démographiques fortes et au manque de compétences locales capables de s'adapter aux

⁵ -Plan de mise à niveau : Guide Méthodologique. In Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro finance, Sénégal, Août 2006

évolutions technologiques que connaît le monde actuellement, et de contribuer ainsi à la mise à niveau du secteur agricole. De même, la profession n'est pas totalement impliquée d'une manière efficace dans le processus de formation. Le pilotage de la formation est basé sur la logique de l'offre des établissements de formation et non pas sur la demande de la profession.

Aussi, faut-il souligner que les programmes de formation nécessitent une révision selon l'approche par compétences en vue de les adapter aux besoins réels du marché de l'emploi.

Afin de réaliser l'objectif de la mise à niveau de la formation professionnelle, les dispositifs de formation sont appelés à se mettre à niveau que ça soit sur le plan institutionnel, organisationnel, manageriel, de pédagogique, de ressources humaines et des moyens. Cette mise à niveau nécessite l'introduction d'une démarche de consolidation des points forts et de résorption de faiblesses. Une telle démarche permettra de moderniser les équipements et surtout d'élever le niveau de performance par :

- la mise en place de système d'information, d'organisation et de gestion conformes aux normes et standards internationaux;
- le développement des produits de la formation et le perfectionnement,
- la recherche d'alliances et de partenariats;
- l'introduction de la démarche qualité et la certification dans le processus de la formation;
- le développement de stratégies de communication efficaces vis à vis du public cible et des partenaires de la formation;
- le développement d'un système de suivi évaluation efficace des programmes de formation;
- le développement de stratégies de marketing

Concrètement, le processus de mise à niveau recouvre sur plusieurs étapes⁶ à savoir:

- la réalisation d'études de diagnostic stratégique global qui permet de faire le point sur le fonctionnement des dispositifs de formation sous tous les aspects;
- l'étude de stratégies appropriées pour améliorer la performance;
- la mise en œuvre des actions matérielles ou immatérielles requises dans le cadre d'un plan de mise à niveau.

Pour se développer, les dispositifs de formation doivent en permanence s'adapter à leur environnement socioprofessionnel, faire évoluer leurs activités, remplacer ou renforcer leurs moyens, aménager leurs structures, motiver leurs collaborateurs. Ces adaptations, pour être pertinentes et efficaces, ne peuvent être menées qu'en respectant une telle démarche de mise à niveau.

⁶ - Synthèse du GREDAAL, « Mise à niveau des entreprises de l'Agroalimentaire en Algérie », Mars 2004. In www.gredaal.com

II. Programme National de Formation par Apprentissage des Jeunes Ruraux: Atouts & Contraintes

II.1 Présentation du Programme :

a/ Genèse du programme :

Le secteur agricole et rural occupe une place économique et sociale importante au Maroc. Les indicateurs socio-économiques⁷ suivants illustrent cette importance :

- la population rurale constitue actuellement environ la moitié de la population totale du pays;
- l'emploi direct dans l'agriculture représente à lui seul 80% de l'emploi rural;
- en terme de valeur ajoutée, l'Agriculture contribue à la formation du PIB à hauteur de 14% à 25% selon les conjonctures climatiques.

Cependant, la composante humaine du milieu agricole et rural au Maroc laisse sous-entendre qu'elle n'est pas suffisamment préparée pour jouer un rôle important dans la modernisation du secteur agricole. En effet, les exploitations agricoles se caractérisent par :

- l'âge moyen de la population d'exploitants est de 52 ans, les exploitants âgés de plus de 65 ans représentent 23.4%;
- le taux d'analphabétisme est élevé;
- en matière d'application de technologies, la proportion des exploitations agricoles qui fait recours à la mécanisation pour les travaux du sol et pour la moisson ne s'élève qu'à 47% et 31% respectivement. Quant aux engrais, semences sélectionnées et produits phytosanitaires, le taux des exploitants qui les utilisent n'est que de 51, 16 et 33% respectivement⁸.

Pour relever les défis de la sécurité alimentaire, de la globalisation des marchés et de la concurrence, ce secteur est appelé à améliorer ses performances et sa compétitivité. A cet égard, la composante humaine est déterminante, plus que par le passé, dans la mise à niveau dudit secteur, ce qui suppose l'injection de dynamisme et de savoir-faire à travers la formation en général et la formation technique professionnelle en particulier.

Dans ce cadre, le programme de Formation par Apprentissage de 300.000 jeunes ruraux à l'horizon 2012 (dont 180.000 dans les métiers agricoles), lancé par le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes, constitue un cadre stratégique, au niveau national, pour le développement des ressources humaines en milieu rural, dont l'objectif est de former le maximum de jeunes en rupture de scolarité et de favoriser leur insertion dans leurs terroirs, et par la même occasion former de futurs fils d'agriculteurs désirant assurer la relève à la tête des exploitations de leurs parents.

⁷ - Ministère de l'Agriculture (1996), Op. Cit.

⁸ - ibid

b/ Objectifs :

Le programme de formation par apprentissage des jeunes ruraux s'adresse à une catégorie spécifique, celle de jeunes ruraux en situation de déscolarisation ainsi que des fils d'agriculteurs ou d'éleveurs désirant assurer la relève à la tête des exploitations de leurs parents.

Il a pour objectifs, d'une part, de faire acquérir aux jeunes ruraux un savoir et un savoir faire à travers l'exercice d'un métier spécifique, leur permettant de s'insérer dans la vie active, et d'autre part de contribuer à la mise à niveau des exploitations agricoles par la formation de ressources humaines qualifiées et compétentes.

c/ Mode de formation ou Système de formation ?

La Formation Professionnelle par Apprentissage (FPA) a été initiée au Maroc en 2001 après la promulgation en l'an 2000 d'une loi cadre 12-00, régissant et organisant ce mode de formation. Elle est à la fois un mode et un système de formation pour les raisons suivantes:

- ✓ **Mode de formation:** la FPA est un mode de formation basé sur l'alternance⁹ puisque 80% de la durée de cette formation est assurée dans les entreprises et exploitations agricoles et 20% de ladite durée est réalisée dans le centre de formation. C'est une formation par alternance.
- ✓ **Système de formation :** la FPA peut être considéré comme un système intégré dans un environnement socioprofessionnel et qui est composé de 3 principaux acteurs:
 - l'apprenti : c'est la cible et le produit de cette formation qui doit être motivé et bien formé;
 - le centre de formation : c'est l'établissement qui est censé de superviser la formation aussi bien au niveau du centre qu'au niveau de l'entreprise ou l'exploitation agricole;
 - la profession : c'est une partie prenante de la formation puisque 80% de la durée de cette formation devra se dérouler dans les entreprises et exploitations agricoles de formation.

La FPA est parachevée par l'aboutissement à un contrat d'apprentissage entre, d'une part, l'apprenti et d'autre part, le centre de formation et l'entreprise de formation.

d/ Processus de la formation :

Le processus de cette formation comprend les étapes suivantes:

- sélection des jeunes ruraux et identification de leurs besoins en formation;
- sélection des entreprises et exploitations agricoles de formation;
- élaboration des référentiels de formation et des outils pédagogiques;
- sensibilisation et formation des maîtres de stage de manière à les faire adhérer et à contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation;

⁹ - Loi 12-00 organisant et régissant la formation par apprentissage, Secrétariat d'Etat chargé de la Formation Professionnelle, Rabat 2000

- mise en œuvre de la formation selon un rythme d'alternance qui tient compte des conditions des apprentis et des spécificités de leurs régions;
- certification et évaluation de la formation

II.2 Atouts & Contraintes :

a /Atouts :

Les principaux atouts de cette formation sont énumérées comme suit :

1. **l'alternance** : la FPA est basé sur le principe de l'alternance entre le centre de formation et l'entreprise et l'exploitation agricole de formation. Cette façon de faire permettra une meilleure articulation et compréhension par l'apprenti entre la théorie et la pratique. Toutefois, elle nécessite une meilleure capacité de gestion pédagogique de ce mode de formation.

2. **le partenariat** : la FPA est avant tout une formation basée sur le partenariat entre la profession et l'administration publique chargé de la formation. La profession représentée par les organisations professionnelles, les coopératives, les associations, est appelée à participer activement dans l'identification des besoins en formation, la sélection des apprentis à former, la mise en œuvre et l'évaluation de la formation.

3. **la proximité** : la FPA en milieu rural est une formation de proximité. Les apprentis n'ont pas à se déplacer en ville pour bénéficier de cette formation. Au Maroc, le dispositif des établissements de formation professionnelle agricole qui assure la FPA, couvre une grande partie des zones rurales. Toutefois, ce dispositif est appelé à se mettre à niveau sur le plan de logistique de transport pour assurer le transport des apprentis du centre aux exploitations agricoles de formation et d'en assurer le suivi et l'encadrement.

4. **la durée** : la FPA est une formation de courte durée ne dépassant pas 10 mois, soit une campagne agricole. Les apprentis bénéficiaires de cette formation sont généralement des déscolarisés du système scolaire. La durée de cette formation n'est pas contraignante pour les motiver à revenir au cursus scolaire.

5. **le ciblage** : la FPA est une formation ciblée sur un métier agricole ou para agricole donné. L'output final de cette formation: un jeune rural ayant la maîtrise technique de l'exécution des tâches professionnelles du métier.

6. **l'organisation** : Actuellement, la FPA est assurée par un dispositif d'Etablissements de Formation Professionnelle Agricole (EFPA) composé de 42 établissements répartis dans les principales régions du Maroc. Ces établissements sont groupés en 9 réseaux régionaux depuis 1999. Pour chacun de ces réseaux est institué un conseil de perfectionnement. L'objectif recherché de ce mode d'organisation est l'amélioration de l'efficacité, de l'effcience et de la qualité des prestations ainsi que la capacité d'adaptation des établissements aux mutations de leur environnement.

7. Sur le plan financier : l'existence d'un plan de financement échelonné sur 5 ans. Bien que le coût de cette formation est de l'ordre de 4000 Dh/apprenti (l'équivalent de 400 euros) sans compter les frais d'hébergement des apprentis en centres de formation, l'impact économique et social recherché à travers cette formation est d'autant plus

important que la somme budgétaire alloué à cette formation compte tenu de l'importance des effectifs d'apprentis à former en milieu rural.

b /Contraintes :

Depuis la mise en œuvre du programme de la FPA au Maroc, des contraintes d'ordre organisationnel, de coordination, de gestion comptable et financière et de moyens ont affecté le déroulement normal de cette formation. Les principales contraintes sont synthétisées comme suit:

1. Montage financier de la formation :

Au Maroc, le fonds de financement de la FPA est intitulé : "Fonds de la Promotion de l'Emploi des Jeunes". Ledit fonds dispose d'une loi de mise en œuvre axée sur les dépenses d'investissement de nature à promouvoir l'emploi des jeunes comme par exemple création d'un centre de formation, acquisition d'équipements....

L'enveloppe budgétaire allouée au programme de formation par apprentissage des jeunes ruraux était de 250 Millions de Dirhams¹⁰ pendant une durée de cinq années, en partenariat entre:

- le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes (MADRPM): contribution à hauteur de 54% de l'enveloppe globale;
- le Secrétariat d'Etat chargé de la Formation professionnelle (SEFP) : contribution à hauteur de 33% de l'enveloppe globale;
- le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social : contribution à hauteur de 6% de l'enveloppe globale;
- le Projet MEDA avec l'Union Européenne : contribution à hauteur de 7% de l'enveloppe globale.

Le dispositif des établissements de formation professionnelle agricole, chargé de la mise en œuvre de cette formation, est composé de 7 établissements dotés d'autonomie financière (6 services de l'Etat gérés de manière autonome et 1 établissement public) et de 35 établissements relevant du Budget Général de l'Etat (BGE).

La planification des budgets de la FPA obéit aux procédures de la comptabilité publique en vigueur. L'exécution des budgets nécessite le recours aux 7 établissements autonomes susmentionnés pour jouer le rôle de support comptable des établissements ayant le statut de BGE. Ce montage financier de la sorte rend difficile la gestion comptable des programmes de FPA et entraîne un décalage entre la mise en œuvre des actions de formation sur le plan pédagogique et la mise en place des crédits sur le plan comptable. Un des exemples illustrant ce montage financier : l'Ecole d'Agriculture de Témara (située dans la capitale du Maroc) gère sur le plan financier et comptable les programmes de FPA des établissements relevant de la région Sud et du Sahara marocain.

¹⁰ -Convention cadre conclue entre le MADRPM et le SEFP en matière de formation par apprentissage des jeunes ruraux, Rabat 2001.

De même, les capacités de réactivité et d'adaptation des établissements de formation aux mutations de leur environnement socioprofessionnel et aux exigences de l'amélioration constante de la qualité de la formation, se trouvent anéanties.

2. Pilotage de la formation :

Malgré tous les efforts déployés, la planification des effectifs en formation reste pilotée essentiellement par l'offre des établissements de formation. L'expression des besoins en formation reste basée sur la seule demande paysanne, en absence d'un partenariat efficace avec les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), ce qui risque de compromettre l'atteinte des objectifs de la FPA. La formulation des besoins en formation n'est pas le fruit d'une négociation franche avec la profession, qui doit intégrer la composante formation comme axe stratégique de son développement.

En effet, la profession même si elle intervient dans le processus de la FPA en termes de sélection des apprentis, la mise en œuvre et l'évaluation de la formation, elle n'est pas demandeuse de main d'œuvre à former sur des compétences ou métiers émergents en vue d'une future insertion. Toutefois, certaines régions notamment la région de Souss Massa Drâa dans le sud du Maroc, où la profession est organisée, performante sur le plan de développement de compétences et soucieuse de l'intérêt de la formation professionnelle agricole pour le développement agricole, travaille sur la base d'un partenariat avec les établissements de formation professionnelle agricole implantés dans la région.

La formation professionnelle dans le secteur agricole ne pourrait être le fait de l'administration seule. Elle suppose la construction d'un partenariat entre tous les groupes d'acteurs pour définir une vision commune de la contribution de la formation professionnelle dans le développement agricole et rural. Il s'agit de :

- l'administration du secteur agricole;
- les OPA;
- le secteur privé;
- les élus des collectivités territoriales

3. Coordination inter-établissements :

Bien que les établissements de formation soient organisés en réseaux régionaux, la coordination inter-établissements des actions de formation au sein du même réseau, fait parfois défaut. Cette coordination ne doit pas se limiter uniquement au niveau de la mutualisation des moyens de fonctionnement mais elle doit intéresser tout le processus de l'ingénierie de formation depuis l'identification des métiers porteurs de formation jusqu'au suivi évaluation des actions de formation. L'utilisation de NTCI (Nouvelles Technologies de l'information et de Communication) n'est pas aussi renforcée pour une meilleure coordination et une concertation systématisée entre les établissements de formation.

4. Communication :

Une stratégie de communication efficace vis à vis aussi bien des OPA que de la population cible, ne peut que renforcer le management de qualité de ce dispositif. En effet, la sélection des jeunes ruraux motivés et l'élaboration de partenariat et d'alliances

stratégiques avec la profession, nécessitent la conception et l'élaboration d'une stratégie de communication avec des conditions et moyens de mise en œuvre réussies.

Les formateurs et les gestionnaires du dispositif des EFPA ont besoin d'un renforcement de capacités en matière de NTIC, de même qu'un appui méthodologique dans la conception et le développement d'un système multimédia interactif. Un tel renforcement ne peut qu'améliorer la réactivité et l'intégration des EFPA dans leur environnement socioprofessionnel.

5. Motivation des jeunes ruraux :

L'un des problèmes majeurs de la mise en œuvre de la FPA est la déperdition des effectifs d'apprentis en formation. Une telle situation est due à la motivation de ces jeunes apprentis, qui n'est pas totalement assurée lors de l'identification et la sélection des bénéficiaires de la formation. Généralement, les apprentis ayant un niveau minimum d'instruction (6ème année de l'Année Fondamentale), ne portent pas l'idée de concrétiser de projets après achèvement de la formation.

Par ailleurs, la loi 12-00 régissant le mode de FPA ne prévoit pas dans ses textes juridiques de mise en application, le statut de salarié pour l'apprenti en entreprises et exploitations agricoles de formation. De même, ces dernières, pas toutes, n'octroient pas une bourse de stage aux apprentis lors de leur séjour d'apprentissage au sein de l'exploitation agricole. Ce qui constitue, un facteur démotivant pour les jeunes à suivre la formation.

Ces jeunes, qui constituent une force majeure et une ressource du milieu rural, nécessitent une mise à niveau technique et professionnelle afin de contribuer efficacement au développement de l'espace rural dont ils font partie. Une attention particulière de la part des décideurs et responsables de l'Etat envers ces jeunes, à travers l'élaboration de stratégies d'approche efficaces, pourrait les aider à mieux s'intégrer dans les cursus de la formation professionnelle au lieu de chercher l'émigration clandestine ou l'exode rural.

6. Polygones Pédagogiques :

Les polygones pédagogiques que ça soit les fermes d'application, les laboratoires, les ateliers d'engraissement et les ateliers de machinisme agricole, constituent un complément précieux pour la formation pratique des apprentis. Cependant, les polygones pédagogiques des établissements de formation ne sont pas équipés. Les fermes d'application, qui totalisent une superficie d'environ 700 ha¹¹, sont réparties seulement sur 13 établissements, soit 4% du dispositif. Elles ne sont pas suffisamment mises en valeur, ce qui ne manque pas de susciter des problèmes avec les populations avoisinantes et des appétits d'appropriation.

¹¹ - « Rapport d'activités de la Division de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle », DERD, 2005.

7. Ressources humaines :

L'étude prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences réalisée en 2002 par le Ministère de l'Agriculture au Maroc, a dégagé un déficit de 243 agents¹² du personnel d'appui dans le dispositif des EFPA. Ce déficit est accentué par l'opération de départ volontaire engagée par l'Etat Marocain en vue d'alléger la charge de la masse salariale, qui a touché des ingénieurs, techniciens et administrateurs assurant la formation dans les établissements de formation. Ce qui met ces établissements en difficulté en ce qui concerne leur fonctionnement.

Par ailleurs, les formateurs ne bénéficient pas souvent de sessions de formation continue ou de perfectionnement aussi bien sur le plan pédagogique en matière d'acquisition de nouvelles approches pédagogiques, que sur le plan technologique en matière d'innovations technologiques et techniques dans le secteur agricole.

8. Couverture spatiale :

Bien que les EFPA soient implantés dans une grande partie des régions au Maroc, certaines zones comme les zones de montagne et les zones oasiennes ne sont pas couvertes par les établissements de formation.

La répartition des établissements par réseau et par région est déséquilibrée: certaines régions contiennent plus d'établissements que d'autres.

La spécificité du milieu rural et la dispersion des établissements dans ce milieu, imposent des dépenses importantes d'hébergement, de restauration, de mobilité et de transport.

9. Suivi Evaluation :

Le dispositif des EFPA ne dispose pas d'un système de suivi évaluation homogène des programmes de formation par filière, tenant compte de spécificités régionales. Le suivi évaluation doit se faire d'une manière régulière afin d'apporter les ajustements nécessaires à la mise en œuvre de la FPA.

Un système de suivi évaluation qui se veut efficace, doit disposer d'une grille d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour mieux apprécier les conditions de mise en œuvre de la FPA aussi bien en amont, à mi-parcours et en aval du processus de la formation.

II. Les Impératifs de la mise à niveau :

De prime abord, la mise à niveau de la formation par apprentissage en milieu rural nécessite la définition d'une politique nationale structurée de la formation par apprentissage, intégrée dans une vision claire et commune de développement agricole et rural. Cette politique ne doit pas faire l'objet de l'administration seule du secteur agricole. Elle doit être le fruit d'une négociation franche entre tous les acteurs intervenants en milieu rural (Etat, collectivités territoriales, secteur privé et organisations

¹² - « Etude prévisionnelle des effectifs, des emplois , des compétences du MADRPM », DRH,2002.

professionnelles) aboutissant à la conclusion d'un partenariat efficace qui veut dire définition des responsabilités, des obligations, engagements et droits de chaque partie prenante.

Sur le plan financier, bien qu'au Maroc la FPA dispose d'un fonds de financement. Lequel fonds nécessite l'élaboration d'une stratégie adaptée (définition des actions, des bénéficiaires, des procédures...) aux spécificités du milieu rural en fonction des finalités à atteindre de la politique nationale de formation.

En faisant référence à l'étude sur l'impact et les financements des fonds de la formation¹³, les impératifs de la mise à niveau financière de la formation professionnelle pour une meilleure efficacité et pertinence de l'utilisation des ressources disponibles, peuvent se résumer comme suit:

- la nécessité de préciser les finalités des fonds et leur articulation avec le financement de la formation professionnelle initiale;
- le besoin de simplifier les procédures administratives et financières existantes en vue de raccourcir les délais de réponse et faciliter l'accès de tous, et notamment les micro et petites entreprises aux financements disponibles;
- la nécessité de cibler des financements sur la mise en œuvre des stratégies et politiques nationales de formation, et de donner aux fonds les moyens de leur autonomie et de leur responsabilité dans l'allocation des ressources;
- la nécessité du passage effectif d'une logique d'offre de la formation à une logique de la demande, ce qui suppose de sortir du cadre de financement de la formation sur catalogue au profit de la construction de réponses appropriées aux besoins des demandeurs.

Afin de permettre au dispositif des EFPA d'accomplir sa mission de mise à niveau des entreprises et exploitations agricoles, de valorisation des ressources humaines en milieu rural et de contribuer efficacement au développement agricole et rural, il y a lieu de :

- Assurer l'implication des structures professionnelles non seulement dans les phases du processus de la formation, mais également dans l'orientation des établissements de formation, qui doivent toujours tenir compte des besoins de la profession. Pour cela, il faut développer un mécanisme d'évaluation continu des besoins et de compétences recherchées pour avoir une mobilité au niveau de l'orientation : selon les tendances des demandes des filières du secteur agricole, revoir les formations dans les établissements et les modeler en conséquence. Aussi, les entreprises et exploitations agricoles sont appelées à s'ouvrir davantage sur leur environnement extérieur et instaurer une relation de partenariat et de collaboration avec les établissements de formation en s'impliquant plus notamment dans le cadre de la formation par alternance, de même aller plus vers le rassemblement au sein de groupements de producteurs¹⁴;
- Permettre au système de la formation professionnelle agricole en milieu rural de disposer de capacités et moyens indispensables pour s'inscrire dans le cadre des orientations nationales en matière de formation professionnelle visant :

¹³ -Walther R. « Etude sur l'impact et les financements des fonds de la formation »,2005.

¹⁴ - BENMUSTAPHA E. « L'implication de la profession agricole tunisienne dans la rénovation du dispositif de la formation professionnelle agricole ».Atelier de Ouagadougou. Juin 2005.

- la généralisation de l'Approche par Compétences (APC) à l'horizon 2012, date butoir de la libéralisation totale des échanges du Maroc avec l'UE : cette approche a pour objectif d'adapter l'appareil de formation aux besoins du marché de l'emploi;
- l'augmentation des effectifs en formation, tout en améliorant la qualité de la formation et en offrant des formations de proximité.
- Le ré-ingéniering de la FPA par l'introduction de l'ingénierie de formation selon l'APC impose la mise en place d'une structure dont le rôle est d'assurer une veille, d'ouvrir les perspectives d'accès à l'information, la formation, d'appuyer et d'accompagner les établissements dans leur mission de mise à niveau des ressources humaines en milieu rural. Bien que le dispositif des EFPA dispose d'un centre d'ingénierie de formation avec des antennes régionaux, introduit grâce au projet ALEF avec l'USAID : "**Advancing Learning For Employability and Better Future**", il nécessite un appui méthodologique dans l'élaboration, la révision et la mise en place de référentiels métiers, des programmes d'études et actions de formation au profit des jeunes ruraux;
- La mise à niveau de la FPA nécessite la mise en place d'un système de financement souple et flexible en vue de renforcer la capacité de réactivité et d'adaptation des établissements de formation aux mutations de leur environnement socioprofessionnel;
- La FPA est encadrée par 450 ingénieurs et techniciens¹⁵ (personnel formateur et d'encadrement pédagogique). La mise à niveau des ressources humaines nécessite la mise en place d'un système de veille et d'appui pédagogique au profit des établissements et des formateurs. La création d'un centre d'ingénierie pédagogique et de formation est de nature à répondre à cet impératif;
- Les polygones pédagogiques manquent d'équipement et la logistique de transport est loin de répondre aux dispositions de l'alternance de la formation notamment en milieu rural, d'où la nécessité d'intégrer le secteur agricole en tant que secteur prioritaire en matière de formation professionnelle pour lui permettre de bénéficier de tout l'appui nécessaire en vue de mettre à niveau de son système de formation alternée;
- La mise à niveau de la FPA passe aussi par :
 - la mise en place d'un système de suivi évaluation efficace en vue de mieux apprécier les conditions de mise en œuvre de la FPA aussi bien en amont, à mi-parcours et en aval du processus de la formation;
 - l'élaboration d'une stratégie de communication efficace vis à vis des bénéficiaires de la formation (jeunes, professionnels), renforcera le management de qualité de la FPA;
 - l'utilisation et le développement des moyens de communication (NTCI) en vue d'une meilleure coordination et concertation systématisée entre les établissements de formation;

¹⁵ -« Rapport d'activités de la Division de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle », DERD, 2005.

- l'élaboration d'une démarche de qualité concernant tous les aspects de la formation professionnelle en vue d'une certification de la formation;
- Le développement de stratégies de marketing du produit de la FPA vis à vis du privé et de d'employeurs potentiels en vue d'initier d'alliances stratégiques pour développer la formation professionnelle agricole en milieu rural.

Conclusion :

En guise de conclusion, il y a lieu de retenir que les enjeux pour le développement agricole et rural au Maroc sont de taille à l'aune du millénaire. Le capital humain est au centre de ces défis car il n'y pas de richesses sans des hommes et femmes qualifiés, compétents et ayant de capacités de plus en plus en plus renforcées.

Le poids démographique et économique des populations agricoles rurales concernées oblige le secteur agricole et rural marocain de se mettre à niveau pour affronter les multiples défis dans de nombreux domaines, notamment au niveau de l'adaptation des ressources humaines, des exploitations agricoles et des organisations professionnelles agricoles.

Une telle adaptation exige de la part de tous les groupes d'acteurs intervenant dans le milieu agricole et rural de se concerter, de se concilier et de se collaborer dans un esprit partenarial pour la recherche de nouveaux équilibres entre les besoins de la société globale, l'activité productrice et les réalités du monde agricole et rural.

Par cette réflexion sur les impératifs d'une mise à niveau réussie de la formation professionnelle agricole en milieu rural, nous voudrions susciter les débats et engager une réflexion commune dans le cadre du réseau FAR pour l'élaboration d'un plan type de mise à niveau de la formation professionnelle agricole rurale dans les PVD à économie similaire.